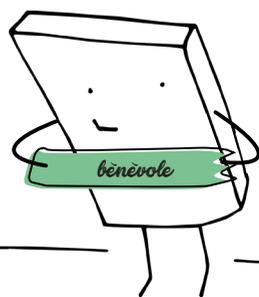


Association Générale des Familles du Bas-Rhin

Livret d'accueil du bénévole



Nom :

Prénom :



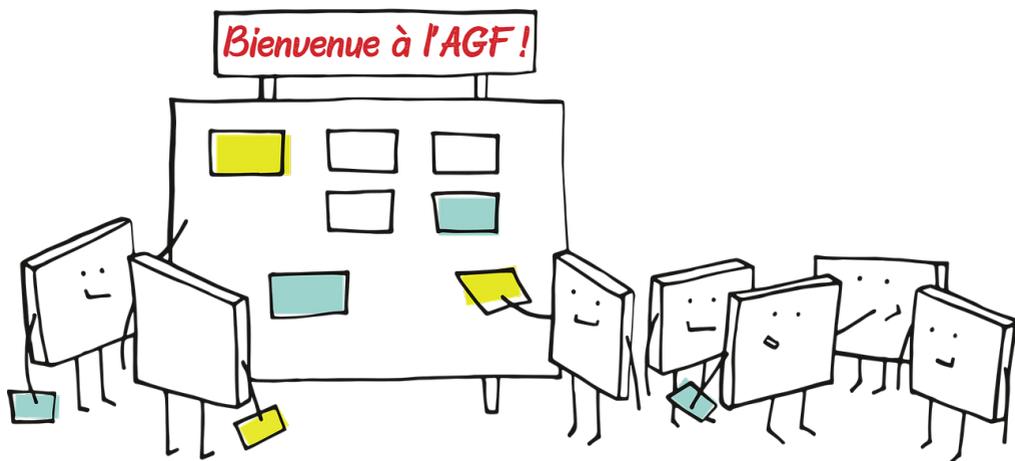
agf Association
Générale des
Familles
du Bas-Rhin

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
www.agf67.fr

Édition novembre 2019

Table des matières

Le mot du Président.....	3
Genèse.....	4
Nos principes.....	5
Nos activités.....	6
Notre implantation au 31 décembre 2018	8
Définitions.....	9
Charte du bénévolat	11
Formation des bénévoles.....	12
Valorisation du bénévolat.....	13
Notes	13



Le mot du Président



Madame, Monsieur,

Bienvenue à l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin.

Depuis la création de l'association, il y a maintenant plus de 70 ans, le bénévolat est notre force vive. En 2019, l'engagement des 846 bénévoles qui participent à la vivacité de l'association a représenté plus de 33250 heures de bénévolat.

Pour vous qui souhaitez vous investir bénévolement, de manière ponctuelle ou occasionnelle, dans les activités portées par l'association, ce livret va vous permettre de mieux la connaître et de vous informer sur :

- nos principes
- nos missions
- nos actions
- notre organisation
- notre réseau à travers le territoire du Bas-Rhin
- la diversité des missions bénévoles proposées

La prise en charge de certaines des activités peut nécessiter un temps de formation préalable. C'est pourquoi, l'AGF met en place des formations collectives en interne et un dispositif de financement interne pour des formations individuelles.

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur notre association ou l'une de nos activités, n'hésitez pas à solliciter nos équipes. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

L'ensemble des équipes bénévoles et salariés vous souhaitent la bienvenue au sein de l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin et vous remercient de l'intérêt porté à notre association.

Christian HEYD,
Président de l'association

Le 5 mars 1946, l'AGF est créée et à son initiative, le 7 mai, l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Bas-Rhin voit le jour.

Dès sa création, l'AGF se fixe comme objectif de défendre les intérêts des familles avec l'idée que la meilleure défense est de permettre à chacun d'assumer ses responsabilités.

C'est autour de cette conviction qu'ont été définis des actions et des statuts, permettant :

- d'étudier, de promouvoir et de défendre les intérêts matériels et moraux de la famille
- d'assurer la représentation des familles
- de créer entre les familles adhérentes, un esprit d'entraide et de solidarité intergénérationnelle
- de prendre et de promouvoir toutes initiatives susceptibles d'aider et de défendre les familles, notamment dans les domaines de la consommation, de l'environnement, de la santé, du travail, du logement et cadre de vie
- de fournir aux associations fédérées, l'assistance morale, logistique, technique selon toute modalité adaptée

(voir article 4 des statuts)

L'AGF, association départementale, est ainsi une **association représentative de défense et de soutien des familles**. Elle inscrit son action dans le domaine large de la **promotion de la qualité de vie des familles et de la prévention** des difficultés familiales sur les plans matériels, relationnels ou éducatifs.

L'association est reconnue de la mission d'utilité publique depuis l'arrêté préfectoral du 6 septembre 1994 et bénéficie de nombreux agréments garantissant la qualité des services proposés.

➤ Une association généraliste



✿ Ni modèle de famille,
ni famille modèle



✿ Complémentarité des bénévoles
et des salariés



✿ Écoute, soutien et accompagnement
au cœur de nos actions



✿ Proximité et accessibilité

Nos principes

EXTRAIT DU PROJET ASSOCIATIF 2018-2023, DISPONIBLE SUR DEMANDE.

Une association généraliste

Sans appartenance religieuse et politique, l'AGF a une approche généraliste qui l'amène à s'intéresser à un grand nombre de questions, thèmes et réponses à apporter aux besoins et difficultés des familles.

Ni modèle de famille, ni famille modèle

Notre vocation est de répondre à toutes les familles du Bas-Rhin.

Écoute, soutien et accompagnement, au cœur de nos actions

L'AGF s'attache à rechercher et co-construire des solutions avec les personnes pour qu'elles en restent ou deviennent actrices.

L'accueil, l'écoute, le soutien et l'accompagnement des personnes se traduisent en particulier par :

- la bienveillance à l'égard des personnes
- la disponibilité à l'écoute en tout lieu
- l'absence de jugement de valeurs sur leur situation ou leur discours
- le respect des choix et décisions de la personne

Proximité et accessibilité

Présente sur l'ensemble du département grâce à un maillage et un ancrage local, l'AGF est une association proche des familles. Elle s'adapte ainsi aux réalités locales.

Complémentarité des bénévoles et des salariés

Le bien-être et la bientraitance des familles passent par le bien-être et la bientraitance des bénévoles et des salariés qui les accompagnent.

La volonté de notre association est de développer la « culture AGF » par la transmission des valeurs historiques et humaines de l'association pour favoriser le sentiment de cohésion et d'appartenance de l'ensemble des parties prenantes de l'association.

Les bénévoles

Le bénévolat associatif fait partie intégrante de l'identité et de la philosophie associative.

Les salariés

Tout comme les bénévoles, les salariés font partie intégrante de l'identité et de la philosophie de notre association.

Nos activités

PASS contre le surendettement
VACAF
Aide juridique
Vivre avec le Grand âge
Bourses aux vêtements

Accompagnement des familles

Conseil conjugal et familial

Préparation à la vie de couple

Médiation familiale

Visites médiatisées

Conférences, cafés parents
Ateliers parents-enfants
Journées jeux

Activités d'accompagnement
des parents

Formations

9505
312
846

PLACE DE NOS BÉNÉVOLES :

Animation de la vie associative locale

Prise en charge ou création d'une activité :

Coordonner, prendre en charge les inscriptions ou la trésorerie des nombreuses activités physiques, culturelles et de loisirs proposées dans les sections locales.

Exemples : pilates, zumba, bricolage, yoga, cuisine, ludo-club, activités familles...

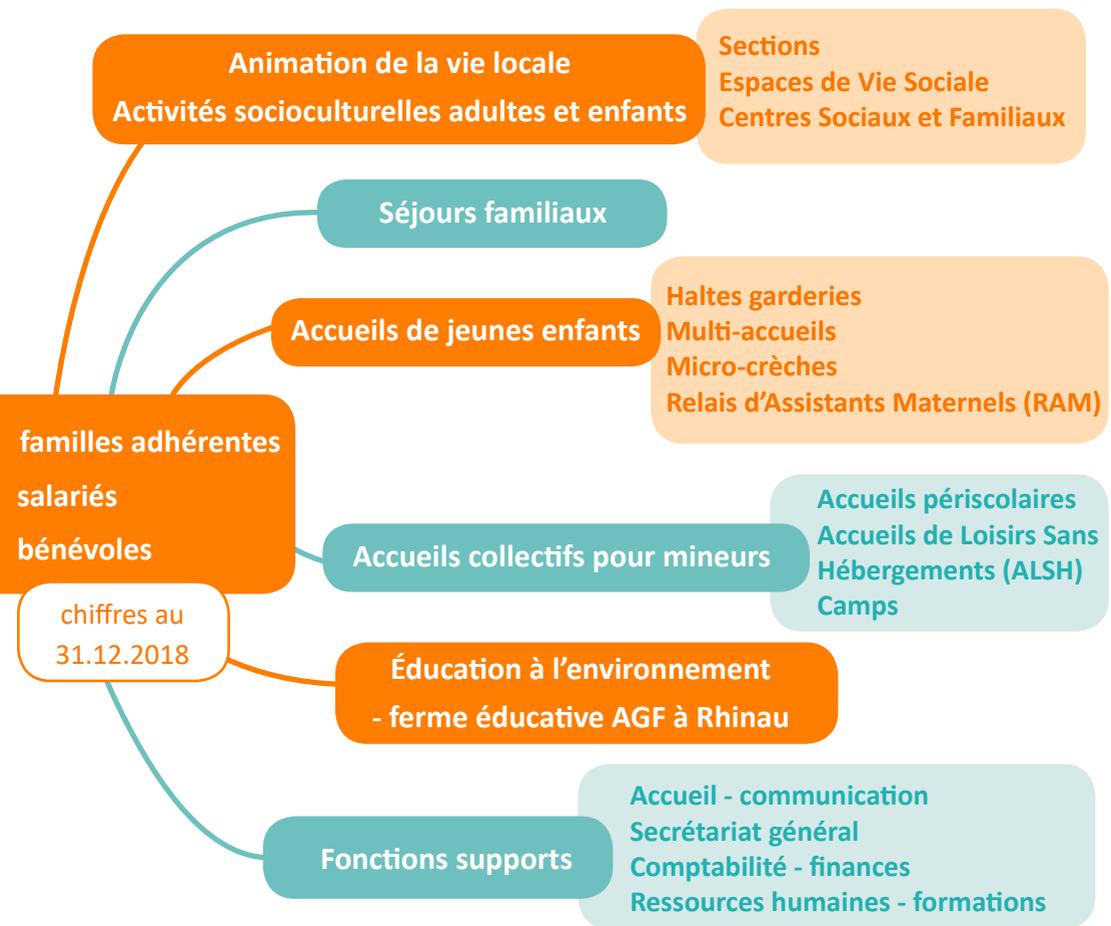
Prise de fonction au sein d'un comité AGF local :

Participer à la coordination des activités, au secrétariat, à la trésorerie générale ainsi qu'à l'animation d'une section locale.

Actions de soutien aux familles

Domaines d'intervention :

- » Budgétaire / financier : éducation à la gestion budgétaire et prévention contre le surendettement
- » Accompagnement juridique
- » Défense des consommateurs
- » Actions d'accompagnement des parents : ateliers parents-enfants (bricolage, cuisine), sorties, mercredis récréatifs...



- » Aide aux devoirs
- » Aide aux aidants familiaux et aux personnes en perte d'autonomie : écoute, information, entraide...
- » Écrivain public, aide administrative

Soutien à la vie de l'association

Activités :

- » Permanence d'accueil et administrative
- » Animation de groupe
- » Rencontres
- » Ateliers
- » Participation à l'organisation d'actions
- » Communication / promotion...

Activités exclusivement réservées aux professionnels : visites médiatisées, conseil conjugal, médiation familiale, formations

Activités spécifiques : fonctions support, accompagnement des familles, animation d'activités

Notre implantation au 31 décembre 2018

Dans 98 communes du Bas-Rhin, nos sections AGF et nos structures d'accueil de l'enfant :

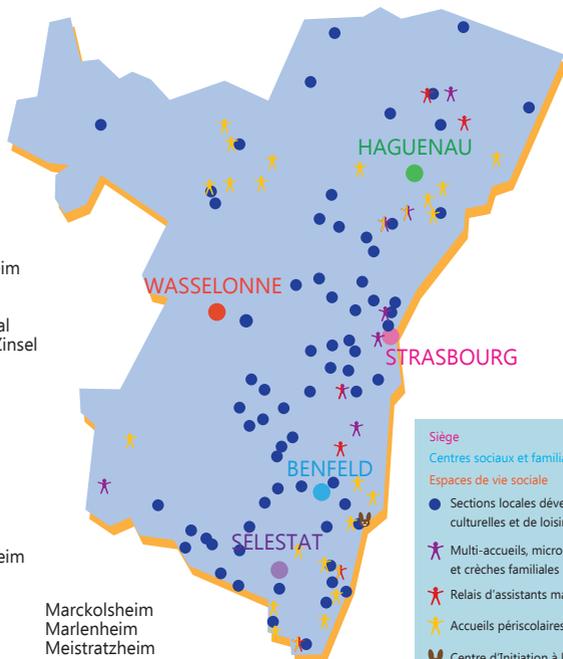
Achenheim
Artolsheim
Benfeld
Bernolsheim
Berstheim
Betschdorf
Bischheim
Bischoffsheim
Bischwiller
Bouxwiller
Breuschwickersheim
Brumath
Dambach la Ville
Dieffenbach au Val
Dossenheim sur Zinsel
Duttlenheim
Eckbolsheim
Eckwersheim
Elsenheim
Entzheim
Epfig
Erstein
Geispolsheim
Gerstheim
Geuderthaim
Griesheim/Molsheim
Haguenau
Hatten
Hattmatt
Heidolsheim
Herbsheim
Hilsenheim
Hipsheim
Hoenheim
Hohwiller
Holtzheim
Illkirch-Graffenstaden
Ingwiller
Kertzfeld
Kintzheim
Kirrwiller
Mackenheim
Mackwiller

Marcolsheim
Marlenheim
Meistratzheim
Merkwiller-Pechelbronn
Molsheim
Mommenheim
Mundolsheim
Mussig
Mutzig
Neubois
Neuve-Eglise
Niederbronn-les-Bains
Niederhausbergen
Niedernai
Oberhoffen-sur-Moder
Obermodern-Zutzendorf
Obernai
Ohnenheim
Orschwiller
Ostwald

Pfulgriesheim
Reitwiller
Rhinau
Richtolsheim
Roeschwoog
Rohrwiller
Rosheim
Rothau (fin 07/17)
Saasenheim
Saint-Maurice

Sand
Saulxures
Schaffhouse près Seltz
Scherwiller
Schiltigheim
Schoenu
Schweighouse sur Moder
Sélestat
Souffelweyersheim
Sultz-sous-Forêts
Steige
Stotzheim
Strasbourg
Sundhouse

Truchtersheim
Valff
Vallée du Steinbach
Vendenheim
Wasselonne
Weitbruch
Wimmenau
Wissembourg
Witternheim
Wittisheim
Wolfisheim



- Siège**
Centres sociaux et familiaux
Espaces de vie sociale
- Sections locales développant des activités culturelles et de loisirs
 - ★ Multi-accueils, micro-crèches, haltes-garderies et crèches familiales
 - ★ Relais d'assistants maternels
 - ★ Accueils périscolaires et cantines scolaires
 - 🐻 Centre d'Initiation à la Nature par l'Animal pour l'Enfant (Ferme de Rhinau)

Retrouvez les coordonnées de nos équipes locales sur le site internet www.agf67.fr en effectuant une recherche par activité ou par localité, dans la rubrique « Activités et Loisirs » ou en contactant le siège de l'association.

73 sections locales

3 Centres Sociaux et Familiaux

(Benfeld, Sélestat, Wasselonne)

1 antenne (Haguenau)

52 structures d'accueil de l'enfant

(Multi-accueils, halte-garderies, accueils périscolaires, relais d'assistants maternels)

1 maison pour les familles (Strasbourg)

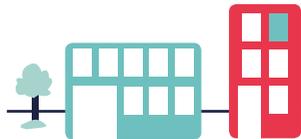
1 ferme éducative AGF à Rhinau

Définitions

Définition du siège

Le siège social regroupe, autour du Président de l'association, les services centraux permanents. De ce fait, il se doit d'être au service de la gestion administrative globale de l'association mais aussi de l'ensemble des sections animées par des bénévoles.

La politique associative, définie par le conseil d'administration et validée par l'assemblée générale, est mise en œuvre par la Direction générale qui mobilise l'ensemble des moyens des services centraux.



Direction générale

La Direction générale, par délégation du Président, pilote l'ensemble des services centraux et organise la mise en œuvre de la politique et des orientations associatives.

Pôle Enfance et Jeunesse

Le pôle Enfance et Jeunesse dirigé par une responsable de service est chargé de l'organisation et du suivi de l'ensemble des structures.

Il s'assure en particulier du respect des réglementations en vigueur et du cahier de charges des structures confiées en gestion.

Il garantit l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets de chaque structure.

Pour s'inscrire dans une dynamique constante de perspectives, il se doit de veiller aux sollicitations des collectivités publiques et le cas échéant répondre aux appels à concurrence.



Pôle Associatif, Familial et Social (PAFS)



Dirigé par une responsable, le PAFS assure la mise en œuvre du projet associatif en coordonnant et en pilotant l'action associative, familiale et sociale de l'AGF, en impulsant une dynamique participative et collective.

L'équipe est composée de professionnels mettant leurs compétences et savoir-faire au service des habitants, des familles, à travers des services et actions pour aider les familles à gérer les conflits intrafamiliaux afin de préserver, maintenir ou rétablir le lien pour soutenir les familles dans leur quotidien et les accompagner face à leurs difficultés.

Son action s'inscrit dans une dynamique de proximité, pour l'animation de la vie locale, à travers des activités physiques, de loisirs, autour du lien social et du bien vivre ensemble. Partant des besoins des différents acteurs, le PAFS construit, coordonne, pilote des projets poursuivant ces finalités en impliquant les familles, en veillant à mobiliser les ressources publiques et privées des territoires, en développant des partenariats. Les salariés s'attachent à soutenir les bénévoles, pierre angulaire de l'identité associative de l'AGF : être à l'écoute du terrain, les accompagner dans la mise en place d'activités nouvelles, suivre l'évolution des besoins pour adapter les projets, veiller aux démarches administratives et financières.

Soucieux de proposer une démarche de qualité, les professionnels du PAFS travaillent en équipe, en transversalité, afin de réfléchir à leur pratique, pour les ajuster, les harmoniser, les enrichir.

Le PAFS participe aux réunions, réflexions des partenaires et financeurs, pour apporter son expertise, garantir une cohérence globale et inscrire ses actions dans le contexte actuel.

Ferme éducative AGF à Rhinau

La ferme éducative AGF à Rhinau est un centre d'initiation à la nature par l'animal et pour l'enfant. Profitant d'un environnement naturel remarquable et d'un cheptel diversifié, ses animateurs sensibilisent et éduquent les enfants au respect de l'environnement (préservation des espèces et de leurs milieux, cycles du vivant, approche sensorielle et affective, soins et alimentation...).



Centres Sociaux et Familiaux



Inscrits pleinement dans l'axe de la politique familiale de la CAF, pour le mieux-être des familles et le « bien vivre ensemble », les Centres Sociaux et Familiaux participent à l'animation de la vie locale. Les missions des centres sociaux privilégient clairement l'organisation d'actions en faveur des familles et de leurs différentes composantes. Il s'agit de les fédérer, les articuler, les rattacher à un fil conducteur. Il s'agit de mettre en synergie les interventions diverses, individuelles ou collectives conduites auprès des familles, de favoriser l'interactivité, la mise en œuvre de réseaux de proximité, et la meilleure connaissance des problématiques.

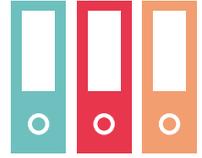
Services supports

Afin de garantir la qualité du service rendu aux familles et d'accompagner les salariés et les bénévoles, l'association dispose de fonctions supports qui ont pour vocation d'accompagner :

- les bénévoles dans leurs tâches
- les professionnels dans leurs missions
- les administrateurs



Charte du bénévolat



I. LES DROITS DES BÉNÉVOLES

L'Association Générale des Familles du Bas-Rhin s'engage à l'égard de ses bénévoles :

- En matière d'information :
 - » à communiquer sur le projet associatif : les finalités de l'Association, l'organisation de l'association et la répartition des principales responsabilités (organigrammes des équipes bénévoles et salariées), les objectifs annuels et leur bilan
 - » les informer sur les finalités de l'Association, le Projet Associatif, l'organisation de l'association et la répartition des principales responsabilités (organigrammes des équipes bénévoles et salariées), les principaux objectifs de l'année
 - » à faciliter les rencontres avec les dirigeants, les autres bénévoles, les salariés permanents et les bénéficiaires
- En matière d'accueil et d'intégration :
 - » à les accueillir et à les intégrer au sein de l'équipe en valorisant la place de chacun
 - » à leur confier, bien sûr en fonction des besoins de l'AGF, des activités en cohérence avec leurs compétences, leurs motivations et leur disponibilité
 - » à définir les missions, responsabilités et activités de chaque bénévole
- En matière de gestion et de développement de compétences :
 - » à assurer leur formation aux domaines de compétences liés à leur(s) activité(s)
 - » à organiser des rencontres régulières sur leurs difficultés, leurs centres d'intérêts et les compétences développées
 - » si souhaité, à les aider dans des démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE)
- En matière de couverture assurantielle :

L'Association Générale des Familles du Bas-Rhin a souscrit une assurance responsabilité civile pour toutes les activités qu'elle met en œuvre par le biais de ses bénévoles et salariés.

- En cas d'arrêt de l'activité (Délais de prévenance) :

L'association conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole, mais, dans la mesure du possible, en respectant un délai de prévenance raisonnable.

II. LES ENGAGEMENTS DES BÉNÉVOLES



L'activité bénévole est librement choisie ; il ne peut donc exister de liens de subordination, au sens du droit du travail, entre l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin et ses bénévoles, mais ceci n'exclut pas le respect des règles et des consignes.

Ainsi, le bénévole s'engage à :

- » adhérer aux valeurs de l'Association
- » se conformer à ses objectifs
- » respecter son organisation, son fonctionnement et son règlement intérieur
- » assurer de façon efficace sa mission et son activité
- » exercer son activité de façon discrète, dans le respect des convictions et opinions de chacun
- » considérer que le bénéficiaire est au centre de toute l'activité de l'Association
- » collaborer avec les autres acteurs de l'Association : dirigeants, salariés et autres bénévoles

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable pour le bon déroulement de l'activité.

Formation des bénévoles

Formations individuelles et collectives à l'AGF



En 2017, le Conseil d'Administration de l'association a souhaité dédier un budget à la formation des bénévoles de l'association. Ce budget est défini de la manière suivante : sur les 22€ que représente le montant annuel d'adhésion à l'association, 1€ « symbolique » est attribué à l'animation de la vie associative et à la formation des bénévoles.

Ce dispositif s'adresse aux responsables de sections, aux responsables d'activités, aux membres du conseil d'administration et aux bénévoles investis de façon régulière dans la vie de l'association. Il vise à soutenir les bénévoles souhaitant se former, à les outiller dans la gestion quotidienne de leur activité et à développer leurs compétences et leur autonomie.

Dans ce cadre, deux types de formations sont proposés :

- Des sessions de formation collectives : communication, animation de réunion, premiers secours ...
- La possibilité pour les bénévoles de déposer une demande individuelle de formation par le biais d'un formulaire

Une commission se réunit régulièrement pour définir les sessions de formation collectives à planifier et valider le financement des demandes individuelles réceptionnées.

Pour en savoir plus :

Le programme des prochaines sessions de formation collectives et le formulaire de demande de formation individuelle est disponible sur simple demande :

 Etienne MOUREU – Pôle Associatif Familial et Social
11 rue du Verdon – 67100 STRASBOURG
03 88 21 13 61 – e.moureu@agf67.fr

Formations Collectives proposées par Alsace Mouvement Associatif

L'Union des Mouvements associatifs Grand Est, avec le soutien de la Région Grand Est, porte un programme de montée en compétences des bénévoles associatifs.

Des modules de 4h à 21h sont proposés gratuitement aux bénévoles, autour de thèmes en lien avec la vie associative :

cadre juridique, comptabilité, communication, emploi...

Information et inscriptions : <https://www.alsacemouvementassociatif.org/index.php/formations>

Valorisation du bénévolat

Valorisation des compétences

Les activités réalisées au sein d'une association permettent de développer de nouvelles compétences.

Des outils tels que le « passeport bénévole » ou le « portefeuille de compétences » peuvent aider à formaliser ces compétences développées et pourraient compléter les informations recensées dans le cadre d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.



Valorisation de l'engagement bénévole : le Compte Personnel d'Activité

Le compte d'engagement citoyen offre la possibilité, de façon volontaire, de recenser ses activités bénévoles sur la plateforme de services en ligne gratuite du CPA.

Il permet de bénéficier, sous conditions, d'heures de formation sur le CPF (Compte Personnel de Formation), voire de jours de congés payés par l'employeur. L'utilisation de ces droits relève de la liberté individuelle du bénévole.

20 heures de formation peuvent être accordées par année. Un bénévole peut cumuler jusqu'à 60 heures. Au choix du bénévole, ces heures peuvent servir pour des formations professionnelles ou des formations de bénévole.

Les bénévoles peuvent consulter leur CPA sur <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>

Notes



SIÈGE AGF À STRASBOURG

11 rue du verdon
67100 Strasbourg
03 88 21 13 80
siege@agf67.fr

CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL À BENFELD

10 rue du Grand Rempart
67230 Benfeld
03 88 74 44 13
benfeld@agf67.fr

CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL À SÉLESTAT

8 rue Jacques Preiss
67600 Sélestat
03 88 92 15 92
selestat@agf67.fr

CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL À WASSÉLONNE

2 rue Romantica
67310 Wasselonne
03 88 87 05 59
wasselonne@agf67.fr

ANTENNE À HAGUENAU

Place Robert Schuman
67500 Haguenau
03 88 93 32 40
haguenau@agf67.fr

FERME ÉDUCATIVE AGF

Rue du Sergent Viala
67860 Rhinau
03 88 74 66 44
fermeeducative@agf67.fr



L'AGF c'est surtout :



9505
familles
membres



une présence dans **98**
communes
du département



846
bénévoles



1996
places d'accueil
pour l'enfant



312
salariés

UNE ÉCOUTE ET UN ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN !

Sur internet :

 www.agf67.fr

 Association Générale des Familles

 @agf_du_bas_rhin



Pour vous tenir informé de nos activités à travers tout le territoire du Bas-Rhin, inscrivez-vous à notre newsletter, en nous indiquant votre adresse mail.